

## FICHE TRI – PARTENARIAT

Cette fiche de tri-partenariat a pour objectif de mettre en lumière les pratiques innovantes développées en collaboration avec nos partenaires. Elle permet de s'assurer d'une cohérence dans les actions menées conjointement. PSYNAM veille à garantir l'adéquation entre les besoins locaux, les réseaux partenaires et le cadre de la convention.

Un feed-back des activités sera produit une fois par an, afin de suivre l'évolution du tri-partenariat.

### 1. Identification du partenaire :

- Nom de l'institution :
- Adresse de l'institution :

### 2. Personne de contact :



Adresse mail de la personne de contact :



Numéro de téléphone de la personne de contact :

### 3. Objectif du partenariat et public cible :

## 5. Intervention :

- Intervention individuelle
- Intervention de groupe (F1, F2, F3)
- Groupe en co – animation avec le partenaire
- Soutien des professionnels
- Préparation au travail en lieu d'accroche
- Co consultation
- « Clairvision » et partage d'expertise

## 6. Modalités pratiques du partenariat :

- Identification du psychologue
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Nombre d'heure dédiées et réseau.x
  - Réseau Santé Namur (RSN) : ..... Heures
  - Réseau Santé Kirikou (RSK) : ..... Heures
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Disposition spécifique au partenariat :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Date de validité de partenariat :
  - Du : ...
  - Au : ...

## Signatures

Psychologue :	Partenaire :	Coordinatrice locale :